

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS
ET DU LOGEMENT

Epreuve de Contrôle de Niveau

du 18 octobre 2000

Notation de l'épreuve : elle s'effectue à raison d'un point en moins par erreur ou omission commise par le candidat.

Définition de l'épreuve : RETABLISSEMENT DU LIBELLE D'UN TEXTE COMPORTANT DES OMISSIONS ET DES IMPROPRIETES DE TERME ET D'ORTHOGRAPHE.

Durée de l'épreuve : 40 minutes Coefficient : 1

Instructions relatives à l'épreuve :

1) Rétablir les **six mots manquants** au lieu et place des pointillés insérés dans le texte. Les termes choisis doivent être bien orthographiés, s'accorder grammaticalement avec le contexte et conserver le sens du récit.

- 2) Indiquer dans l'espace blanc laissé entre chaque ligne :
- en dessous de chaque mot mal orthographié, le mot corrigé ;
 - en dessous de chaque mot impropre, le mot correct.
- Aucune mention ne doit figurer à la suite du texte.

Quatorze mots sont à corriger

- 3) Ne pas supprimer de mot.
Ne modifier aucune ponctuation, aucun membre de phrase, aucune phrase.
En revanche, modifier, si nécessaire, les fautes relatives à l'accentuation.
- 4) Inscrire les réponses au stylo à encre, à bille, ou au feutre, sous peine d'annulation de l'épreuve. L'usage d'un correcteur ou d'un effaceur est interdit. Pour modifier une réponse, la rayer et écrire en dessous ou à côté la nouvelle réponse.

REINVENTER LA BANLIEUE

1. Les centres des villes françaises n'ont jamais été aussi riches, aussi confortables,
2. aussi bien équipés. Le contraste n'en est que plus frappant avec des quartiers
3. excentrés ou des communes périphériques qui semblent..... à un autre
4. monde. Il y avait jadis la France des villes et la France des..... Aujourd'hui,
5. alors que quatre habitants sur cinq vivent en milieu urbain, une France du dehors,
6. marginalisée (« les banlieues »), fait face à une France du dedans qui s'ingénie à se
7. voiler les yeux.
8. Naturellement, la réalité est plus complexe. Toutes les banlieues ne souffrent
9. pas de la pauvreté et de la violence. Certaines sont, au contraire, des avres
10. de paix et font parti des communes les plus riches du pays. Dans les banlieues sinis-
11. trées, tous les habitants ne sont pas chômeurs, loin de là, même s'ils ont le sentiment
12. d'être négligés et oubliés. Et ces territoires de désespérance sont aussi des lieux de
13. création culturelle, parfois d'exceptionnelle convivialité, grâce au dévouement
14. de personnes formidables qui les maintiennent à bout de.....
15. C'est en 1973 qu'un coup d'arrêt a été porté à la construction des grands
16. ensembles, ces cubes de béton sans âme, accolés les uns aux autres, dans lesquels

17. devait se concentrer peu à peu toutes les populations socialement handicapés. Mais

18. la politique de la ville proprement dite date du début des années 80, après la grande

19. émotion révoquée par les incidents violents des Minguettes.

20. Cette politique, qui rallie aujourd'hui la gauche et la droite, se fonde sur

21. une discrimination positive : la sélection d'un certain nombre de zones en difficulté,

22. pour y injecter des moyens importants, en faisant travailler ensemble tous les

23. de terrain, éducateurs sociaux, enseignants, policiers, magistrats.

24. Une démocratie est incompatible avec des zones de non droit, livrées à des

25. délinquents ou des extrémistes. L'Etat se doit d'y être présent, sans restriction. Les

26. communes n'ont d'ailleurs pas la possibilité deseules les questions

27. qui les dépassent largement. L'égoïsme des unes, qui pénalise les autres,

28.des décisions à un autre niveau. Compte tenu du maquis administratif et

29. des lois de décentralisation, cela suppose une délicate alchimie pour permettre à

30. l'Etat d'intervenir sans se substituer aux élus locaux.

SESSION DU 18 OCTOBRE 2000

INSTRUCTIONS POUR LA CORRECTION

L'épreuve est notée sur 20 points. Un point est retiré par mot non ou mal rétabli, par mot impropre mal rectifié ou par faute d'orthographe non corrigée ou introduite par le candidat.

Il n'est pas demandé aux candidats de retrouver obligatoirement les mots figurant dans le texte original. Tous les synonymes doivent être acceptés dans la mesure où il s'agit de termes qui ont une signification très voisine ou de termes qui, utilisés dans un sens figuré, n'altèrent pas le sens général du texte, et à la condition qu'ils soient correctement orthographiés.

Par ailleurs, il ne sera pas tenu rigueur au candidat des modifications superflues qu'il apporterait au texte si les deux conditions ci-dessus sont respectées.

MOTS A TROUVER

- ligne 3 : qui semblent **appartenir** à un autre monde,
- ligne 4 : la France des **campagnes**,
- ligne 14 : qui les maintiennent à bout de **bras**,
- ligne 23 : tous les **acteurs** de terrain,
- ligne 26 : la possibilité de **régler**,
- ligne 27 : **exige** des décisions,

FAUTES D'ORTHOGRAPHE ET IMPROPRIETES DE SENS

- | | | |
|--|------|--------------------------|
| - ligne 2 : au lieu de « frappant » | lire | « frappant » |
| - ligne 3 : au lieu de « périphériques » | lire | « périphériques » |
| - ligne 5 : au lieu de « quatre » | lire | « quatre » |
| - ligne 6 : au lieu de « s'ingénit » | lire | « s'ingénie » |
| - ligne 9 : au lieu de « pauvreté » | lire | « pauvreté » |
| - ligne 9 : au lieu de « avres » | lire | « havres » |
| - ligne 10 : au lieu de « parti » | lire | « partie » |
| - ligne 13 : au lieu de « cuturel » | lire | « culturelle » |
| - ligne 16 : au lieu de « raccolés » | lire | « accolés » |
| - ligne 17 : au lieu de « devait » | lire | « devaient » |
| - ligne 17 : au lieu de « handicapés » | lire | « handicapées » |
| - ligne 19 : au lieu de « révoquée » | lire | « provoquée » |
| - ligne 24 : au lieu de « inconpatible » | lire | « incompatible » |
| - ligne 25 : au lieu de « délinquents » | lire | « délinquants » |